

INSCRIPTION NÉOPUNIQUE

DE

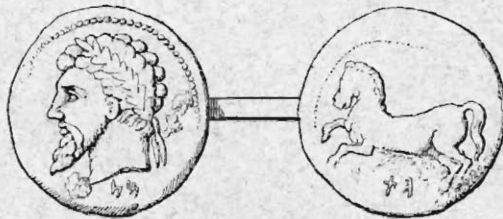
CHERCHELL

EN L'HONNEUR DE MICIPSA

PAR

PHILIPPE BERGER

(EXTRAIT DE LA REVUE D'ASSYRIOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE,
2^e ANNÉE, 1888, N^o 2)



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ÉCOLE DU LOUVRE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

1888.

INSCRIPTION NÉOPUNIQUE

DE

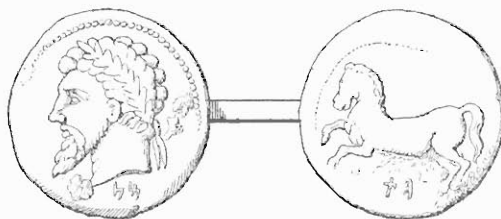
CHERCHELL

EN L'HONNEUR DE MICIPSA

PAR

PHILIPPE BERGER

(EXTRAIT DE LA REVUE D'ASSYRIOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE,
2^e ANNÉE, 1888, N^o 2)



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ÉCOLE DU LOUVRE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

1889.

Les inscriptions néopuniques dont la lecture présente encore tant de difficultés viennent de nous fournir un texte qui n'est pas sans importance pour l'histoire de l'Afrique. C'est une inscription sur laquelle se lit le nom du roi Micipsa. Cette inscription vient de Cherchell, l'ancienne Iol (*Julia Caesarea*), qui était un des principaux centres de la puissance numide, et qui est remarquable encore aujourd'hui par ses ruines et par la beauté des inscriptions qu'on y trouve. Elle fut acquise, il y a quelques années, par M. SCHMITTER, receveur des douanes à Cherchell, qui l'a donnée au Musée du Louvre où elle se trouve actuellement.¹ M. HÉZUY a bien voulu m'en procurer un excellent estampage et me donner toutes les facilités pour étudier l'inscription sur l'original même.² L'inscription se compose de onze lignes d'écriture néopunique, soigneusement gravées sur une plaque de beau marbre blanc, veiné de rouge, haute de 0^m30, large de 0^m22. Elle est entourée d'une moulure. L'angle inférieur

¹ C'est la seconde grande inscription néopunique que nous fournit Cherchell. Une première inscription déjà, longue de 7 lignes, avait été cédée, en 1875, par M. SCHMITTER au Musée du Louvre. Cf. J. DERENBOURG, *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1875, p. 203 et 259—266.

² Je tiens aussi à adresser mes remerciements à M. LEDRAIN qui a fait transporter le monument dans son cabinet, pour que je pusse l'étudier plus à loisir.

gauche est brisé, et la cassure intéresse les sept dernières lignes de l'inscription. En outre, toute la partie inférieure est assez mutilée et, par endroits, presque illisible.¹

Pendant longtemps elle avait résisté à tous mes efforts; aujourd'hui enfin je crois pouvoir apporter à l'académie la traduction, si ce n'est de l'inscription entière, du moins des premières lignes, qui suffisent, malgré quelques lacunes et quelques points obscurs, à en fixer le caractère et la signification générale.

Voici la transcription de ce texte en caractères hébraïques. Je me borne, pour le moment, à donner la traduction de la première partie. La fin est encore trop obscure pour que j'ose en hasarder une interprétation, et je laisse à d'autres le soin d'y porter la lumière.

מִקְדָּשׁ קְנָאִם הִי חַיִּים מִכַּפּוֹן מֶלֶךְ (מ)שְׁלִיִּים	1
הַמִּילָל מִיִּשְׂרָאֵל אֶרֶצַת רַבַּת מִמְּלִכְוֹת הַשֵּׁב נֵעַם	2
לֹא טָנָא ת הַמָּאֵשׁ זֹת (בִּיה)אֲחֻרָּה עֲלָא קִבְרָא יַעֲזֹם	3
בֶּן יִשְׁגֹּנֹן בֶּן בְּנָאֵת בֶּן מִזְנֹן מִיָּקָם אִלָּם	4
זִבִּי כִרְר עֲלִנְמָא .. תִּמָּא א .. אֲכִמָּאֵת בְּנָם	5
וְת אֲכִהְנִיָּם אֵשׁ עֲלִמִּים בְּלָא (נ)עֹו כֹּלָא לִמְחִיָּא]	6
ת . נָם עֲלָם עִבְ . . ת לֵה . . א . לֵהרַעַת שְׁלָא	7
וּשְׁעוֹתָם . . בַּעַל . . ל . . א . . מָא הַשֵּׁם	8
(רְבֹא) שְׁלָא בְּכַל חוֹת בְּנָא . (מ)ט(עֲא)	9
[רְצִאָת הַמְּחֻקָּה שְׁלָא ת(ב)נֹו רֹב]	10
פַּעֲלָא (א)רְשׁ בֶּן (עֲבֵרָא)	11

¹ Une lettre de M. SCHMITTER que j'ai reçue depuis la lecture de ce travail, donne des détails circonstanciés sur la provenance de ce monument. En voici les principaux passages :

Cormery, 11 juillet 1888.

Il est très probable que l'inscription provient de la propriété MARCADAL, située à quatre ou cinq cents mètres à gauche de la route qui va de Cherchell à Ténez, et sur la rive droite de l'Oued el-Kantara, deux kilomètres environ à l'ouest de Cherchell.

Ce MARCADAL, colon espagnol qui s'est suicidé depuis, plantait alors une vigne et il recueillait curieusement les antiquités que les fouilles mettaient au jour en grand nombre, car son terrain situé sur l'emplacement d'une nécropole n'avait jamais été bien profondément défoncé. Malheureusement les ouvriers indigènes qu'il employait, lui dérobaient, comme il arrive toujours, le plus d'objets qu'ils pouvaient pour les vendre à un petit horloger de Cherchell, le sieur LERAT, qui est parti depuis sans dire où il allait. C'est chez lui que j'ai trouvé ce marbre et que j'en ai fait l'acquisition. LERAT s'entourait toujours de beaucoup de mystère; il me donna bien à entendre que la pierre provenait de chez MARCADAL, mais j'ai pu me convaincre souvent qu'il n'y avait point de fondement à faire sur les renseignements qu'on tirait de lui. Je crois pourtant que dans la circonstance on peut s'en rapporter à sa parole. Il induisait plutôt en erreur sur la provenance des médailles et autres menus objets que sur celle des épigraphes qui étaient pour lui d'une moins bonne dé faite.

En résumé, l'inscription néopunique donnée par M. DERENBOURG et celle que vous avez publiée, proviendraient toutes deux de la nécropole de l'ouest, avec cette différence que la première a été découverte près de la fortification antique à la porte même qui conduisait à Cartenna, et la seconde à un kilomètre environ plus loin, sur la rive droite de l'Oued el-Kantara. C'est dans cette région de la nécropole (propriétés BOYER, MARCADAL, FICHAUX ou FERRAND — c'est tout un) que l'on a découvert les épitaphes les plus anciennes. Quelques-unes mentionnent des affranchis de Juba II et de Ptolémée, et plusieurs autres, par leur rédaction et leur paléographie, semblent remonter au même temps. Plus on se rapproche de Césarée, plus les textes d'une haute époque semblent devenir rares, et bientôt les ossuaires se rencontrent mêlés aux grands sarcophages de pierre ou de briques.

- 1 Sanctuaire [de *Knem*,] vie des vivants. — Mikipsân, roi des [Ma]ssyliens,
 2 le glorieux, dominateur de pays nombreux, roi, bienveillant.
 3 Lui a érigé cette statue pour son tombeau, Jaazam,
 4 fils de Jasgugtân, fils de Bogut, fils de Masinissân, préposé aux choses sacrées.
 5
 6 [de son vivant]
 7
 8
 9 qui sont à lui, [durant toute la vie de]
 10 [les pays qui lui appartiennent]
 11 Fait par [Aris], fils de N.

Ligne 1. La coupe des mots est certaine. Le sens général l'est moins. Il ne s'accorde pas très bien avec la suite; pourtant on a la main presque forcée par la lecture, qui s'impose.

מִקְדָּשׁ «sanctuaire». Comp. l'inscription de Gaulos, *C. I. S.*, 1^{re} partie, n° 132.

Puis vient un mot dont les éléments sont certains, **קנאם**, mais dont le sens ne peut être déterminé qu'à l'aide du contexte. Nous y reviendrons dans un moment.

Les deux mots suivants **חַי חַיִּים** «vie des vivants», sont les plus clairs de toute l'inscription, une fois qu'on les a lus. Nous sommes en présence d'une épithète divine nouvelle, mais qui est bien dans l'analogie d'autres épithètes que les inscriptions nous ont fait connaître. Comp. **עֲנַת עוֹ חַיִּים** «Anat, force de vie» ou «force des vivants», *C. I. S.*, 95. **עֲשֶׁתֶּרֶת חַיִּים** «Astarté longueur de vie», vocable de la célèbre Vénus Êrycine, *C. I. S.*, 135, qui est appelée d'une façon plus abrégée **עֲשֶׁתֶּרֶת אֶרֶךְ** «Astoret Erek», *C. I. S.*, 140.

Il semble donc que le mot qui précède renferme le nom de la divinité. Les lettres **קנאם** ne correspondent à aucune divinité sémitique connue. Ce nom ne figure pas non plus parmi les dieux libyques dont M. HALÉVY a donné la liste dans ses *Études berbères*.¹ Peut-être faut-il chercher parmi les cultes étrangers. On pourrait être tenté d'y voir le nom du dieu égyptien Khnoum qui était un dieu de la Haute-Égypte,² mais dont le culte a été très répandu sur la côte d'Afrique, spécialement parmi les sectes gnostiques, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Les égyptologues font observer avec raison que Khnoum s'écrit

¹ Comparez pourtant la tribu libyque des Knemti, dont, à la suite de cette communication, M. MASPERO signalait à l'Académie l'existence sur des inscriptions égyptiennes.

² M. ALFRED MAURY me signale une inscription grecque, gravée sur une stèle dans l'île de Bacchus (*Philæ*), sous Ptolémée Évergète II, et par conséquent antérieure à l'an 117 avant J. C., qui est dédiée **Χνοῦβαι τῷ καὶ Ἀμμωνι, Σάτις τῆ καὶ Ἡρα**, c'est-à-dire : «A Chnoubis qui est Ammon, à Saté qui est Héra», ainsi qu'à d'autres divinités encore. Cf. LETRONNE, *Recherches pour servir à l'histoire d'Égypte*, p. 344; *C. I. Gr.*, n° 4893, l. 7. Une inscription latine du même endroit et de près de 300 ans postérieure, porte une dédicace tout à fait analogue :

J. O. M. Hammoni Cenubidi,
 Junoni reginæ, quor(um) sub
 Tutela hic mons est, etc.

Cf. LETRONNE, *Recherches etc.*, p. 361; OBELLI, n° 1243. On comprend que la confusion qui s'était établie de bonne heure entre Khnoum et Hammon ait pu amener les Phéniciens à identifier le premier de ces dieux avec leur Baal Hammon.

roi après sa mort. Le mot מִיְקֶרֶשׁ « sanctuaire » s'y oppose. Il est trop clair. A moins qu'on ne veuille faire de Micipsa le dieu de ce sanctuaire. Encore resterait-il à expliquer le mot קִנְאָם.¹

Cette première phrase est séparée de la suite par un intervalle qui n'est pas à négliger et qui engage à la considérer comme une sorte de titre général. L'inscription de Marseille, *C. I. S.*, 160, présente une disposition analogue. L'indication du sujet de l'inscription y est précédée du nom du temple auquel l'inscription elle-même était destinée.

Je lis la fin de la ligne de la façon suivante : מִכִּפְּזָן מֶלֶךְ [מ]שְׁלִיִּים « Micipsa, roi des Massyliens ». Pendant bien longtemps j'ai tourné autour de ce groupe de lettres sans en saisir le sens, induit en erreur par la préoccupation d'y trouver un titre divin. Je lisais מִכִּפְּזָן « de Capsa », sans comprendre ce que cette ville venait faire en cet endroit. Il n'y a pas doute, nous avons là le nom du roi Micipsa. Le מ est fruste, mais je crois qu'il n'est pas douteux. Ce qui semble le prouver, c'est ce que je l'avais lu avant d'en comprendre le sens. La taille du י surprend, mais c'est bien ainsi qu'on le fait dans cette inscription. Comp. הָ, ligne 3; מוֹנֵן, ligne 4. Le ש, au contraire, est en général très petit. Enfin le nun qui termine le nom, est cette nasale que les inscriptions néopuniques ajoutent à la fin de presque tous les noms propres et qui est sans doute une marque de prononciation numide.² Voilà donc comment s'écrivait en phénicien le nom de Micipsa que l'on n'avait encore rencontré sur aucun monument ni aucune monnaie. Si on voulait le rendre en caractères romains, il faudrait l'écrire Mikipzân.

Un fait nous surprend; c'est l'absence de toute généalogie après ce nom royal. La lecture serait bien plus certaine, si le nom de Micipsa était suivi du nom de son père Masinissa. Il n'en est rien. C'est un contrôle qui nous manque.

A défaut de généalogie, les mots מִלֶּךְ [מ]שְׁלִיִּים « roi des Massyliens » qui terminent la ligne, ôtent les doutes qui pourraient encore subsister sur le nom de Micipsa. Le mot מֶלֶךְ « roi » est certain. La première lettre de מִשְׁלִיִּים est détruite, mais on en voit assez pour affirmer que c'était une lettre courte, sans queue. Les deux *i*od ne sont pas faits d'une façon identique; le premier ressemble plutôt à un *daleth* ou à un *beth*, mais il ne faut pas attacher une importance exagérée à ces différences presque imperceptibles, dans des lettres qui ne sont pas toujours faites d'une façon constante. Je crois que l'on peut, sans trop de témérité, compléter le nom ainsi que je l'ai fait. Le titre de roi des Massyliens est très intéressant. On aurait pu s'attendre à trouver la mention des Numides. Au lieu de cela, nous trouvons le nom des Massyliens, c'est-à-dire du peuple même auquel appartenait Micipsa, au dire des auteurs anciens. Micipsa paraît donc avec son titre indigène. Le nom de Numides, au contraire, était un terme général, donné aux populations indigènes par les étrangers, et qu'elles ne portaient sans doute pas plus que les Israélites n'ont pris le nom d'Hébreux.

¹ Peut-être pourrait-on soulager la difficulté en traduisant מִיְקֶרֶשׁ, non par « temple », mais par « objet consacré » *sacrum*, sens qu'il peut également avoir. On pourrait aussi songer, pour קִנְאָם, ainsi que M. RENAN m'en suggérait l'idée, au syriaque קִנְאָם, qui correspond au grec πρόσωπον, et s'emploie pour désigner l'image d'une personne et plus spécialement son image sculptée. Je ne serais pas étonné que le nom de Knoum n'eût quelque rapport avec cet ordre d'idées, mais sans cesser pour cela d'être un nom divin.

² Voir en particulier la grande inscription néopunique d'Altiburos (*Journ. asiat.*, avril—juin, 1887, p. 258—267). Dans le poème sur les guerres lybiques de Corippus, la *Johannide*, presque tous les noms libyques, ainsi que M. DUNYAN m'en faisait la remarque, se terminent en *ân*. Les Latins paraissent avoir supprimé cette nasale dans leurs transcriptions; c'est ainsi que, sur une inscription bilingue, le nom libyque Yasouktân est rendu en latin par Jasucta.

Ligne 2. Les titres qui occupent cette ligne, s'illuminent, lorsqu'on lit ainsi que nous l'avons fait la fin de la première ligne.

המילל «le glorieux». מִיִּלְל, au participe pual; ou «le triomphateur» מִיִּלְל, au participe hiphil. Comp. Isaïe, 52, 5.

מישר ארצת רבת «dominateur» ou «prince de pays nombreux», suivant qu'on rapporte מישר à la racine ישר ou à la racine שרר. — On pourrait aussi lire רבן «notre seigneur», au lieu de רבת. Cf. *C. I. S.*, 160, 161, 164. Nous préférons la première lecture.

ממלכות. Je traduais d'abord «et de royaumes»; mais il faudrait un *vav* qui n'y est pas. Je crois qu'il faut prendre le mot d'une façon abstraite, dans le sens de «royauté» ou «dynastie». Les peuples sémitiques ont toujours fait la distinction entre la royauté en soi, qui est inhérente au prince, et le fait, par suite duquel il est roi d'un certain pays. C'est ainsi que dans l'inscription de Byblos, *C. I. S.*, 1, Jehaumelek qui s'intitule roi de Byblos, מלך גבל, ajoute que sa déesse «l'a fait royauté¹ sur Byblos», ממלכת על גבל. De même, dans les palais de l'Assyrie et de la Perse, on distinguait la «maison du roi», בית המלך, de la «maison de la royauté», בית הממלכת. C'est dans le même sens qu'il faut prendre le titre de הממלכת qui accompagne presque toujours le nom du roi, sur les monnaies à légende phénicienne de Numidie et de Mauritanie.²

חשב נעים «qui a des pensées bienveillantes». C'est un titre dans le genre des titres grecs Ἐυμελής, etc. Il faut pourtant se garder de donner à ces titres un caractère trop vague et trop général. Il est probable que ce sont les titres mêmes dont Micipsa faisait suivre son nom.

Les lignes 3 et 4 contiennent l'indication de l'objet auquel a trait l'inscription. Cet objet, c'est une statue du roi Micipsa.

לא טנא תהמאש ות «lui a érigé cette statue». Notez ת au lieu de את. Comp. l'inscription bilingue, *C. I. S.*, 149, l. 3 et 4, à propos de laquelle nous avons renvoyé à celle-ci. Pour le sens de מאש, comp. la même inscription, l. 4, où les mêmes mots reviennent dans le même ordre. Le texte latin rend מאש par «statuam».³

La suite m'échappe. Quelques lettres très douteuses. Je crois lire על אקברא ou בידא חי על אקברא. Le dernier mot seul est certain קברא «son tombeau». Il paraît en résulter, bien que cela surprenne, que cette statue était destinée à un tombeau.⁴

¹ Ou «dynastie», «maison royale». Comp. aussi l'inscription d'Esmounazar, *C. I. S.*, n° 3.

² Comp. MÜLLER, *Numism. de l'anc. Afrique*, t. III, p. 8—12.

³ Peut-être y aurait-il lieu de corriger מאשא, au lieu de מאאא, sur l'inscription néopunique de Sulci, *C. I. S.*, n° 151. Le commencement de la deuxième ligne devrait alors se lire פעל תהמאש ות ou bien על תהמאש ות «fecit statuam hanc». A la ligne 3 de la même inscription, je serais tenté de prendre אנבר, au commencement de la ligne, pour le nom de celui qui a fait ce monument, et de voir dans אתמא soit un verbe, ayant le sens d'«achever», soit plutôt un attribut = תהמא. Je traduirais donc : «Agbar, le . . ., fils de Môkar.»

⁴ On s'étonne de voir une statue élevée sur un tombeau. Comp. pourtant la formule *Statuam posuit* sur le Mausolée des Flaviens, à Cillium en Byzacène. *C. I. L.*, t. VIII, n° 211, l. 30. Cf. *ibidem*, n° 2124. A la rigueur, on pourrait concevoir que מאש eût eu un autre sens, plus général que celui de «statue». Je dois aussi avouer que la forme de l'inscription n'est guère celle que l'on s'attendrait à trouver sur la base d'une statue. Par là l'inscription de Cherchell présente encore un point de ressemblance avec la Tripolitana II^e de Geseus, et avec l'inscription néopunique de Sulci, *C. I. S.*, n° 151, citées plus haut. La lettre de M. SCHMITTER que nous avons reproduite, ne permet guère de douter que cette inscription ne fût en effet destinée à un tombeau. Autre est la question de savoir si ce tombeau était bien celui de Micipsa.

A la fin de la ligne 4, la clarté revient avec les noms propres. Tous, sauf peut-être le premier, יעום, sont des noms numides. Le dernier, מונון, est très probablement le nom de Masinissa. Est-ce Masinissa, le roi des Numides, père de Micipsa, ou est-ce un autre personnage du même nom? La proximité du nom de Micipsa pourrait faire croire de la première hypothèse. Pourtant le donateur, qui devait vivre à l'époque de la mort de Micipsa, est séparé de Masinissa par un intervalle de trois générations, ce qui est bien long, quoique Masinissa ait vécu près de cent ans et que Micipsa lui-même ait eu un règne fort long. En outre, ce qui est plus grave, le nom de son grand-père, le fils du Masinissa de notre inscription, Bogut, ne répond à aucun des noms des fils de Masinissa que l'histoire nous a transmis. Il est vrai que Masinissa a eu quarante-quatre fils. Quoi qu'il en soit, cette inscription semble bien nous fournir la transcription en langue punique du nom de Masinissa, ou du moins une des formes de cette transcription, car nous possédons des monnaies que l'on attribue à Masinissa II, et sur lesquelles ce nom est orthographié מִשְׁתַּנְצָן.¹ J'ajouterai que c'est ce nom qui, par un de ces hasards fréquents en épigraphie, a attiré mon attention sur le nom de Micipsa qui m'avait échappé jusqu'alors.

Le donateur porte le titre de מִיָּקָם אֱלֵם que nous avons rencontré à plusieurs reprises à Carthage, *C. I. S.*, n° 227, 260—262 et 377. La coupe des mots qui est très nette dans notre inscription, met à néant l'opinion de ceux qui voulaient y voir l'ethnique de Calama. En outre, l'orthographe מִיָּקָם semble indiquer que nous avons affaire à une formation hiphil. C'est sans doute une fonction analogue à celle du *praetor sacrorum* ou du *praefectus sacrorum* des inscriptions latines. Est-ce comme *praefectus sacrorum* ou comme homme privé que Jaazam a élevé cette statue? C'est un point que la fin de l'inscription pourra seule établir.

Quoi qu'il en soit, sur ce point encore, l'inscription de Cherchell amène à modifier le sens d'une autre inscription néopunique bilingue trouvée à Lebda, l'ancienne Leptis, et connue depuis Gesenius, sous le nom de *Tripolitana I^a*. Cette inscription dont je dois un estampage à l'obligeance de M. LE PAGE RENOUF, conservateur des antiquités orientales au British Museum, est brisée des deux côtés, et porte la légende suivante, en latin et en phénicien:



MOMMSEN et WILMANN, pour la partie latine, LEVY et après lui EUTING, pour la partie phénicienne, ont restitué le texte de la façon suivante :²

¹ C'est ainsi que nous trouvons le nom de Syphax transcrit de trois ou quatre manières différentes, סִיפִּי (Inscr. d'Aliburos, l. 3); וִיפִּי et וִיפִּיָּם (*C. I. S.*, 1^{re} partie, n° 97, 132, 251, 423); וִיפִּי (*ibidem*, n° 341); enfin סִיפִּי sur les monnaies (voir plus loin, p. 44, note 2).

² *C. I. L.*, Afr., t. VIII, n° 7; leur lecture est reproduite par Tissot, *Géogr. comparée du Nord de l'Afrique*, t. II, p. 220—221.

Fort(unæ) AVG(ustæ). SVFETes.

שת למלכת המקם עלם

Ce qu'ils traduisent ainsi :

«Positum a magistratibus loci in æternum.»

Cette traduction a le grave défaut, au point de vue épigraphique, de supposer que l'inscription phénicienne est complète, alors que nous n'avons qu'une partie de l'inscription latine, et je m'étonne que cette remarque ait échappé à un homme aussi savant. Je crois que les mots עלם המקם ne sont autre chose que le titre de מקם אלם, écrit par un ע au lieu d'un א, suivant une orthographe fréquente en néopunique. Il faut donc le traduire par «*præfectus sacrorum*» ou «*præfecti sacrorum*», expression qui correspondait peut-être au titre de *sufetes* conservé par les Latins, à une époque où la Tripolitaine était déjà sous la domination romaine. Le mot qui précède doit certainement se lire למלכת, c'est-à-dire, suivant toutes les vraisemblances : «à la Reine». L'état de la pierre ne permet plus de dire quel était le mot qui précédait, mais je ne serais pas étonné que ce ne fût un nom divin, celui de Tanit ou tout autre. Sur ce point, c'est encore M. DE SAULCY¹ qui a le plus approché de la vérité, bien qu'il n'ait pas compris l'ensemble. Quoi qu'il en soit, les deux premières lettres doivent se lire דת, peut-être aussi נת ou בת, en aucune façon שת.

Voici comment je propose de lire et de traduire cette inscription :

. הת למלכת המקם עלם
 *ti Reginae, præfecti sacrorum, [N., filius N]*

Les lignes 5—10 doivent contenir l'énoncé des motifs pour lesquels la statue a été érigée. Je n'ai pas encore réussi à les déchiffrer. Bien qu'on lise un grand nombre de lettres, toute cette partie est assez mutilée. En outre, la fin des lignes est fruste, et le sens se trouve ainsi interrompu à chaque ligne. Toutes ces difficultés, jointes à l'incertitude de l'écriture néopunique, rendent le déchiffrement très difficile. J'espère que d'autres réussiront à résoudre ces difficultés; je donne la transcription des parties plus ou moins certaines, en me bornant à indiquer un ou deux mots dont je crois entrevoir le sens.

Ligne 5, au commencement : [זכר] «en souvenir de(?)» ou plutôt, si l'on s'en tient scrupuleusement à la forme des lettres, זכי «pur». Cf. *C. I. S.*, 1^{re} partie, n° 124. Puis, un mot qu'on pourrait être tenté de lire ברר. Conf. *Journ. asiat.*, avril—juin, 1887, p. 464.

Ibidem, תמא «a achevé». Cf. *C. I. S.*, 1^{re} partie, n° 151, et ci-dessus, p. 6, note 3.

Ligne 6. על ותהבה(נ)עם אש על «et les prêtres préposés à(?)»

Ibidem, à la fin : לא למה(יא) «à lui de son vivant».

Ligne 7 à la fin : כל הרעת שלא «toutes les affaires qui le concernent». Pour רעת, comp. l'inscription phénicienne et grecque du Pirée, *Revue archéol.*, janvier, 1888, p. 6.

¹ F. DE SAULCY, cf. JUDAS, *Étude démonstrative*, p. 141.

Ligne 8. Au commencement, je lis clairement le mot ושעותם « et eorum ». Le sens m'échappe.

Ligne 9. Au commencement רבא שלא « nombreux qui lui appartiennent ». A la suite, peut-être : בכל חית בנא « pendant toute la vie de son fils(?) ». Tout cela est très douteux, et je le marque moins pour donner un sens que pour suggérer des idées à ceux qui voudront poursuivre cette étude.

A la ligne 10, on retrouve un peu de clarté. Je lis : [א]רצת חמחקת שלא « les pays qui lui appartiennent », litt. : « les pays de l'héritage qui est à lui ». Cf. la racine חקק.

La ligne 11 est plus courte et en vedette. Elle contenait le nom de l'artiste. Je lis au commencement : פעלא « a fait elle » (c'est-à-dire la statue). Le nom de l'artiste paraît devoir se lire גיש = Gaius. J'ai pourtant quelques doutes rétrospectifs sur la lecture de ce nom. La première lettre est un נ plutôt qu'un ג.¹ Le nom de son père m'échappe.

La plupart des difficultés que présente l'inscription, seront sans doute résolues le jour où elle aura été déchiffrée en entier. Dès à présent, elle nous fournit des indications qui la mettent au premier rang des inscriptions phéniciennes d'Afrique. A côté de tant d'inscriptions qui font miroiter devant nos yeux des noms décevants, elle nous fournit enfin un point de repère absolument sûr.

En dehors de ce mérite, elle a par elle-même un intérêt historique réel. Non-seulement elle nous livre le nom d'un des héros des guerres puniques, mais elle l'entoure d'indications qui ont leur valeur. Micipsa y est qualifié de roi des Massyliens, c'est-à-dire qu'il apparaît, sur cette inscription, avec un caractère national qu'il est intéressant de retrouver chez un prince ami des Romains.

Cet intérêt s'accroîtrait encore, s'il était vrai que la statue dont il est question fut destinée au tombeau de Micipsa. On sait, en effet, par le témoignage de Pomponius Mela² que le tombeau commun des princes numides se trouvait aux environs d'Iol, et une tradition très répandue le place au monument connu sous le nom de *Tombeau de la chrétienne*, qui est situé à 25 kilomètres de Cherchell environ. On supposait, d'après un passage très vague de Salluste,³ que Micipsa, quoique roi de Cirta, y avait été enseveli. Notre inscription, trouvée à Cherchell même, apporte un nouvel élément dans la question. Elle nous prouve, en tous cas, que Iol était restée, bien que le siège de la royauté eût été transporté à Cirta, un des grands centres de la domination numide.

Il est intéressant de voir une inscription d'un caractère presque officiel, en l'honneur du roi Micipsa, écrite en langue punique. C'est encore une preuve du caractère national et de l'indépendance relative qu'avait gardé et qu'affectait, malgré son alliance avec les Romains,

¹ M. HALÉVY croit que ce nom doit se lire ארש « Aris ». Je suis très disposé à me rattacher à sa manière de voir.

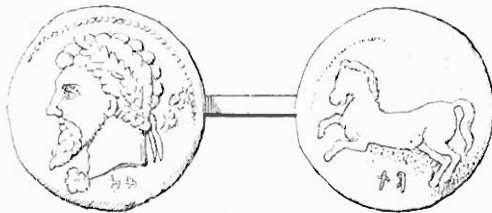
² I, 16.

³ Jugurth., Ch. XI.

cette dynastie sous Micipsa. Au contraire, quand nous rencontrons les noms de ses successeurs, Juba II et Ptolémée, c'est sur des inscriptions latines.¹

Au point de vue épigraphique enfin, ce texte a une importance capitale. Il nous fournit un exemple d'une inscription néopunique, datée environ de l'an 118 avant J. C. Nous y voyons l'écriture néopunique entièrement développée dès cette époque à Cherchell en Numidie, c'est-à-dire antérieurement à l'époque généralement admise. L'écriture néopunique nous apparaît donc comme l'écriture punique, adoptée et modifiée par les Numides; l'altération a commencé à Carthage, mais elle a été bien accélérée par l'adoption des caractères phéniciens par des populations d'une autre race. C'est aussi par ce caractère local sans doute que doivent s'expliquer bien des particularités philologiques des inscriptions néopuniques.

La lecture du nom de Micipsa touche à une des questions les plus obscures et les plus importantes de la numismatique du nord de l'Afrique, et permet peut-être de rectifier les lectures de plusieurs monnaies des rois de Numidie. On ne connaît pas, jusqu'à présent, de monnaies portant le nom de Micipsa; mais il est toute une série de monnaies autonomes de la Numidie que, pour des raisons monétaires, on s'accorde à attribuer à ce roi. Ces monnaies portent, sur la face, une tête barbue, couronnée de lauriers; au revers un cheval. Les monnaies de ce type portent les deux lettres phéniciennes מן , tantôt au-dessous de la tête laurée, tantôt au-dessous du cheval. On a considéré ces lettres et les groupes analogues que présentent d'autres séries de monnaies royales de Numidie, comme étant les formes abrégées, soit de noms de villes (JUDAS, *Revue de numismatique française*, 1856, p. 393, note 1), soit de noms de magistrats préposés au monnayage (MÜLLER, *Numism.*, t. III, p. 30). Je crois que, d'après



ce qui précède, on n'hésitera pas à voir dans ces deux lettres מן les lettres initiale et finale du nom de Micipsa. Cela ressort encore plus clairement d'une monnaie du même type, dont nous donnons ici la reproduction, d'après le bel exemplaire conservé au British Museum.² Elle porte, au-dessous de la tête laurée, les lettres מנ , au

revers, le groupe מנא . Ces deux groupes de lettres sont formés des lettres initiale et finale du nom du roi, suivi de la formule des monnaies royales de Numidie; ils doivent se lire מכפון הממלכת «Micipsa roi».³

¹ *C. I. L.*, t. VIII, 942—951.

² Cabinet de Paris, MIONNET I, p. 273, n° 547; Musée Britannique, *Catal. de Combe*, p. 75, n° 56. Cf. MÜLLER, *Numism.*, III, p. 18, n° 23. M. BARCLAY HEAD a bien voulu m'en donner un moulage, à la demande de M. LE PAGE RENOUF.

³ Comp. les monnaies portant la légende יובעי הממלכת «Juba roi», ou שיובעי הממלכת , avec le pronom relatif ש employé comme marque du génitif (cf. *C. I. S.*, 1^{re} partie, nos 312 à 317); celles de Bocchus בקש הממלכת et celles sur lesquelles on lit ספק הממלכת et qui semblent bien contenir le nom de Syphax, ainsi que l'avait supposé le Duc de LYNES, quoique son opinion ait été contredite par MÜLLER qui les rapportait à Bocchus II. Il faut en dire autant des monnaies que MÜLLER place dans l'interrègne entre Bocchus III et Juba II et sur lesquelles il croit lire la légende הקנו הממלכת . Cette légende, écrite en caractères néopuniques, doit se lire certainement בקש הממלכת ou פקש הממלכת «Bocchus roi». MÜLLER lui-même est d'ailleurs revenu, dans son *Supplément*, sur ces deux lectures.

Pour la même raison, je crois qu'il faut attribuer au même roi une série de monnaies que MÜLLER a classées à Adherbal et Hiempsal I^{er},¹ et qui portent également les lettres ⲗⲩ . MÜLLER lui-même reconnaît² qu'elles se rapprochent des monnaies de Micipsa, tant par les types et les légendes que par la fabrique, et que les mêmes raisons qu'il a fait valoir pour attribuer la série n^{os} 19—35 à Micipsa, peuvent faire donner à ce prince celle qui nous occupe. Malgré cela il se prononce dans un sens contraire, parceque la tête a un simple bandeau, au lieu d'être laurée, et que le cheval est accompagné d'une palme ornée de bandelettes, et il conclut en disant qu'il se peut bien que l'effigie de ce roi ait été placée sur les monnaies frappées par ses fils. Il me semble qu'il n'y a pas plus de raisons pour refuser à Micipsa ces monnaies, qu'il n'y en aurait pour attribuer les monnaies de NAPOLÉON qui ne sont pas couronnées, à un autre prince de la même famille; d'ailleurs, la palme qui accompagne le cheval, remplace celle qui entoure la tête de Micipsa dans les monnaies du premier type. Nous sommes en présence de deux émissions monétaires différentes se rapportant au même roi, la légende le prouve.

Par contre, il faut peut-être rapporter à Adherbal, en phénicien ⲓⲟⲓⲛⲁⲗ , une monnaie de la même époque,³ attribuée par MÜLLER à Micipsa, et qui porte un cheval, surmonté d'une tête barbue et accompagnée en bas des deux lettres ⲓⲗ . De même, on est bien tenté de voir l'initiale du nom de Hiempsal dans le Ⲓ qui se trouve sur les monnaies de ce prince et que MÜLLER prend pour le nom d'un magistrat chargé de surveiller le monnayage. La légende ⲓⲗ qui se trouve sur d'autres monnaies attribuées à Hiempsal,⁴ est plus difficile à expliquer, à moins peut-être qu'il ne faille y voir le nom de son contemporain Hiertas ou Hiarbas, qui partagea avec lui la Numidie; la grande ressemblance du type de cette monnaie avec les autres monnaies de Hiempsal m'empêche de m'arrêter à cette hypothèse, et j'aimerais encore mieux y voir, bien que l'hypothèse soit trop hardie pour être proposée fermement, une abréviation de la formule complète, formée de la première lettre du nom d'Hiempsal et de la dernière du mot Ⲓⲙⲙⲗⲃⲏⲧ .

Ces lectures, si elles étaient adoptées, rectifieraient les attributions d'un certain nombre de monnaies des rois numides, et nous fourniraient un nouveau moyen de classement, en prouvant qu'il faut chercher, si ce n'est toujours, du moins dans certains cas, des noms de rois sous les abréviations des monnaies d'Afrique. Enfin ce qui est plus important encore, elles nous montreraient comment les Phéniciens procédaient dans ces abréviations et elles nous donneraient la clef du déchiffrement d'autres légendes analogues. Sans avoir la valeur d'une démonstration absolue, le nombre de légendes que j'ai réunies et expliquées de cette manière me paraît créer une forte présomption en faveur de cette manière de voir. J'ajouterai que partout les résultats auxquels conduit l'épigraphie, concordent, pour l'époque et la provenance des monnaies, avec les indications que l'on a tirées des types de ces monnaies.

Il me faut, en finissant, répondre à une objection. Les monnaies de Micipsa pourraient inspirer des doutes au sujet de l'attribution de l'inscription de Cherchell à ce roi. En effet,

¹ MÜLLER, *Numism.*, t. III, p. 32, n^{os} 38—42.

² *Numism.*, t. III, p. 33.

³ MÜLLER, *Numism.*, t. III, p. 19, n^o 31.

⁴ *Ibid.*, p. 38, n^o 47.

les légendes monétaires sont en caractères puniques d'assez bonne époque, tandis que l'inscription de Cherchell est en caractères néopuniques. Mais il est de règle constante que l'écriture change beaucoup plus lentement sur les monnaies que sur les textes écrits, et l'on emploie encore sur les monnaies des caractères archaïques, alors que des caractères plus cursifs l'ont emporté depuis longtemps dans l'usage de l'écriture.

L'inscription de Micipsa nous ménage sans doute encore plus d'une surprise. La partie même que j'ai déchiffrée, présente encore bien des obscurités. Le début me paraît moins certain aujourd'hui que lorsque je l'ai attaqué; le nom du dieu, en tous cas, reste à trouver. La mention du tombeau de Micipsa demande aussi une confirmation. Néanmoins, je n'ai pas voulu tarder plus longtemps à livrer ce texte à la discussion.

GESSENIUS, il y a 40 ans déjà, avait cru retrouver les noms de Micipsa et de Masinissa sur une inscription néopunique, la Numidica prima,¹ qu'il traduisait de la manière suivante:² *Domino Baali Solari, Regi æterno, qui exaudivit preces Hicembaalis (Hiempsalis), domini regni æterni populi Massylorum, filii Magsibalis (Micipsæ), filii Masinissæ, filii Mezetbalis (Mezetuli).*

Les progrès des études épigraphiques n'ont pas fait grâce à cette traduction. Je crois avoir montré que cette inscription devait se lire ainsi³ :

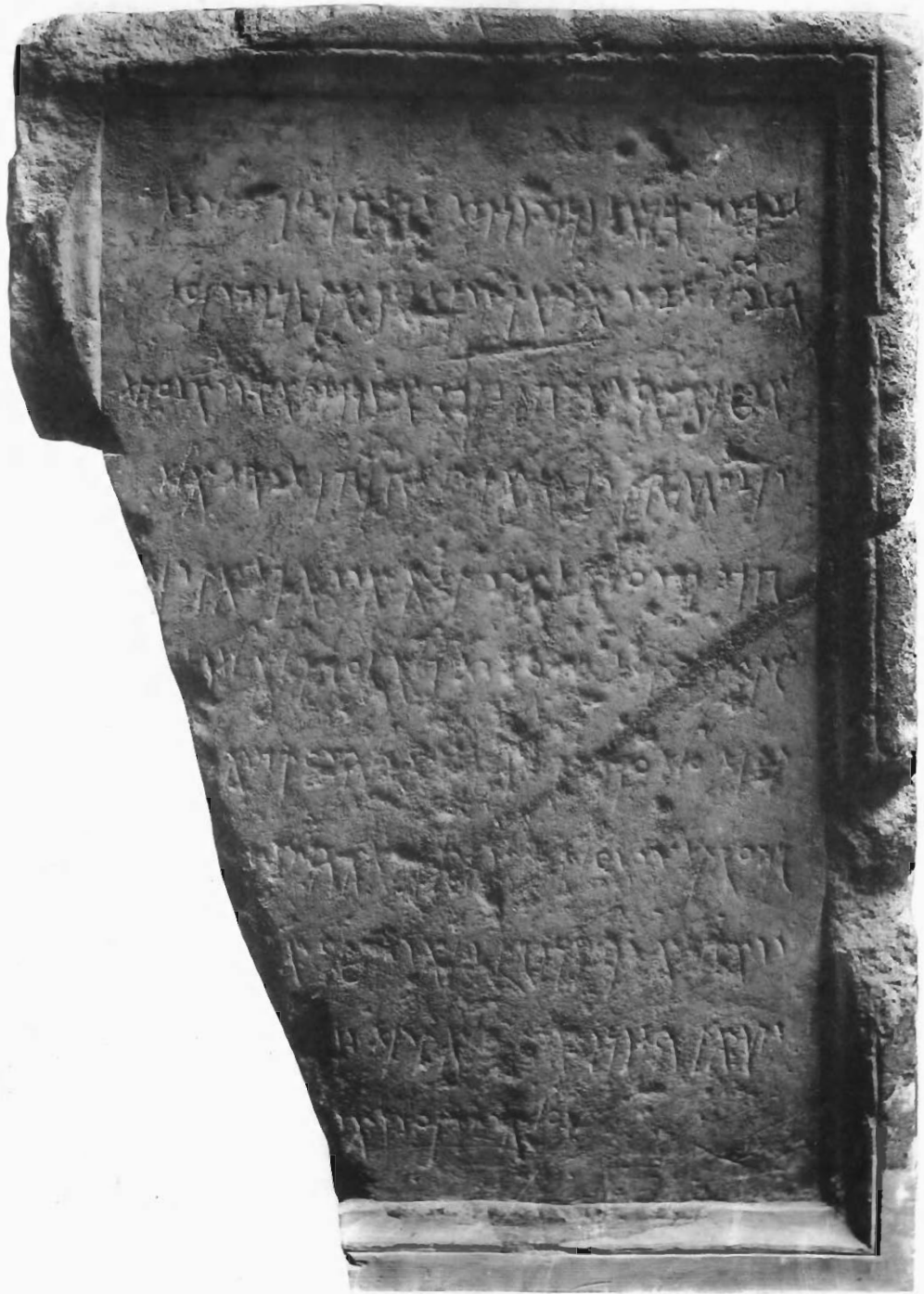
Au seigneur Baal Hammon, parcequ'il a entendu leur voix et les a bénis, les citoyens de Makteur. Au temps de N. S. S. Orsa, fils de Massivân et Jasuktân, fils de Massigrân.

J'espère que ma traduction aura un plus heureux succès que celle de GESSENIUS et que cette fois le nom de Micipsa restera définitivement acquis à la science.

¹ *Monumenta*, p. 196—201.

² L'inscription principale est accompagnée d'une petite inscription, tracée après coup sur la marge, et que je laisse provisoirement de côté.

³ *Journ. asiat.*, février—avril 1886, p. 334—336.



INSCRIPTION DE CHERCHELL

